

actu **vérités**

Des bâtiments économes

Le futur Pavillon de l'enfance sera le premier bâtiment Minergie de la commune. Cofinancé par la Deutsche Schule, il devrait ouvrir en 2011 et accueillir près de 140 enfants.



Le Pavillon de l'enfance sera Minergie, tout comme le bâtiment de l'École Allemande qui a obtenu ce label.



*Edité par l'Administration
municipale*

Comité de rédaction :

M. Alain-Dominique Mauris

M. Jean-Claude Stevan

Mme Annette Girardot

Mme Malory Mex

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet : www.vernier.ch

s

Prochain numéro:

Le budget 2009

Délai rédactionnel: 24 novembre

Parution: 17 décembre

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

Sommaire



© Minergie

P. 3

Des bâtiments économes

Vernier est au bénéfice du label Cité de l'énergie. On reçoit ce label dès qu'on atteint 50% des mesures possibles. Notre commune est à environ 52%.



© Frank Mentha

P. 6

Conseil municipal

L'arrivée du géant suédois Ikea devrait pouvoir se faire. Retour sur une soirée municipale particulière qui devrait mettre fin à une saga longue de 9 ans.



© Frank Mentha

P. 12

Promotions citoyennes

Le 9 octobre dernier à la salle de Vernier-Place, les autorités communales ont reçu les jeunes Verniolanes et Verniolans qui atteindront leur majorité l'an prochain.



© APEVV

P. 27

Rejoignez l'APEVV

Pour cette huitième année d'activité, le Comité est composé de six personnes. Toutes ont leur enfant scolarisé à l'école des Ranches. Vernier-Place et Poussy ne sont plus représentées.



© FCAire

P. 28

FC Aire, un club en expansion

Les objectifs du club de football Aire-Le-Lignon sont multiples. Permettre l'accès à ce sport destiné à tous les âges et toutes les catégories est un réel défi.

Vernier et Minergie

La commune se soucie depuis près de quinze ans déjà de sa consommation énergétique. Une nouvelle étape va être franchie avec le futur Pavillon de l'enfance.

Vernier est au bénéfice du label Cité de l'énergie. On reçoit ce label dès qu'on atteint 50% des mesures possibles. Notre commune est à environ 52%, devant Bellevue, Meyrin et Lancy, mais derrière Cartigny (60%), Carouge (56%), Onex (55%), Bernex (55%), Versoix, Grand-Saconnex et Confignon (pour ne citer que les communes au bénéfice du label). «Nous avons l'ambition d'obtenir le label Gold», explique Yvan Rochat, maire de Vernier. Pour y parvenir, la commune devra avoir réalisé 75% des actions possibles. Fin 2007, le European Energy Award Gold a été décerné à 16 collectivités publiques européennes, parmi lesquelles Délémont, Lausanne et Neuchâtel.

De plus en plus de collectivités publiques participent au programme de SuisseEnergie. En septembre 2008, 2,7 millions de personnes vivent en Suisse dans une Cité de l'énergie. Ce label propose un processus permanent d'amélioration. Six domaines sont visés: aménagement du territoire et constructions; bâtiments et équipements communaux; approvisionnement et dépollution; mobilité; organisation interne; communication et coopération.

C'est dans ce cadre-là que le futur Pavillon de l'enfance qui sera édifié à côté de la Deutsche Schule sera un bâtiment répondant aux normes Minergie-Eco. Il s'agit d'une cons-

truction sur deux niveaux: au rez un espace de vie enfantine destiné à accueillir 63 enfants de 0 à 4 ans et demi; au premier, le jardin d'enfants de la Deutsche Schule (75 enfants de 3 à 5 ans). L'édification de cette maison (d'environ 1900 m²) devrait coûter 7 millions de francs à charge de Vernier. Les résultats de la procédure sélective seront rendus officiels à la mi-novembre. «Nous espérons l'ouvrir pour la rentrée 2011.»

Minergie

Qu'est-ce que Minergie? C'est un label de construction, attribué par les services cantonaux de l'énergie, aux

bâtiments neufs ou rénovés qui offrent un confort au-dessus de la moyenne tout en ayant une très faible consommation d'énergie. Un bâtiment neuf porteur du label Minergie consomme 4 à 5 fois moins d'énergie que la moyenne des bâtiments existants; et par rapport aux bâtiments les plus récents qui respectent les normes de construction légales, il consomme moitié moins.

Ce label existe depuis 1998. Il est promu par une association soutenue par les cantons suisses et la Confédération, ainsi que par l'économie privée. Le bâtiment Minergie se signale par une épaisse isolation extérieure. Elle concerne non seulement les murs,



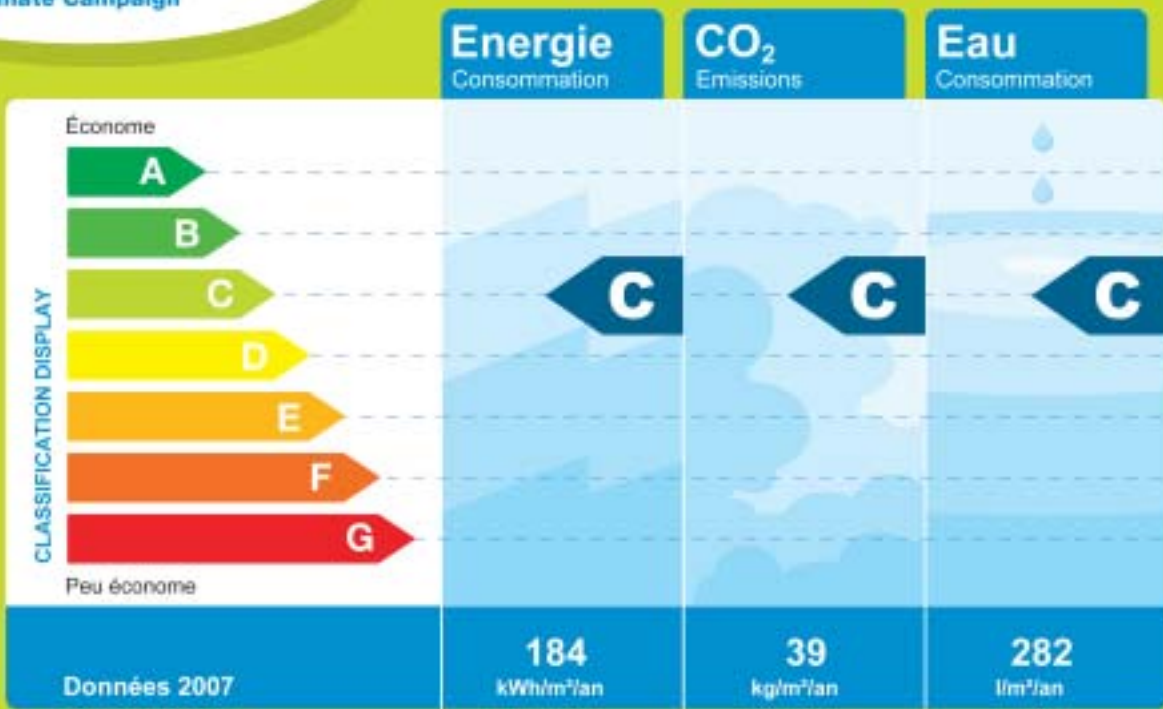
Ecole des Ranches: la commune vise le label Minergie pour ce bâtiment.

2008



ECOLE LIGNON

Ce bâtiment est-il performant ?



Faire progresser ce bâtiment vers la classe A

► Des gestes simples

VOUS pouvez dès aujourd'hui aider à réduire de 10% et plus la consommation d'énergie et d'eau de ce bâtiment !
 Utilisez l'énergie de façon rationnelle
 - Fermez les portes et fenêtres !
 - Éteignez toujours la lumière en quittant une pièce !
 - Avertis la maintenance quant aux fuites de robinet !

► Des solutions techniques

Les actions suivantes ont été entreprises entre 1998 et 2007 :
 - OGURE (opération genevoise de utilisation rationnelle de l'énergie)
 - Classes énergies
 - Stop gaspi pour diminuer la consommation d'eau
 - Isolation des chaufferies
 - Chauffage : création d'un secteur secondaire
 - Isolation périphérique des bâtiments
 - Éclairage des tableaux noirs

Energies utilisées



76 %
Fossile



24 %
Renouvelable

En gagnant une classe, on évite par an :

La consommation d'énergie de	Les émissions de CO ₂ de	La consommation d'eau de
25.9 maisons individuelles	28.1 tonnes du monde en voiture	66333 douche



Pour aller plus loin
Commune de Vernier
 Service de l'énergie
 R. Schwab
 Tél : +41 841 79 618 27 42
 R.Schwab@vernier.ch



www.display-campaign.org

mais aussi le toit, les fenêtres, les plafonds, les sols et le sous-sol. De plus, l'enveloppe extérieure est d'une grande étanchéité (elle ne laisse pas passer l'air). Un système d'aération automatique renouvelle l'air en permanence. Pas besoin d'ouvrir les fenêtres pour respirer de l'air frais. Enfin, un tel bâtiment se contente d'une installation de chauffage modeste, étant donné la qualité de son isolation.

A ce jour, on dénombre environ 10200 constructions Minergie en Suisse. Elles sont réparties dans quatre catégories: Minergie (avec un indice de dépense énergétique ramené récemment de 42 à 38 kwh/m2 par année), Minergie-P (IDE inférieur à 30 kwh/m2), Minergie-Eco (IDE de 38 kwh/m2 et privilégiant des énergies renouvelables), Minergie-Eco-P (son application reste encore rare). «Je visais Minergie-P, mais nous avons finalement privilégié la fonctionnalité et le confort.»

La commune de Vernier n'entend pas s'arrêter là. Au sein de son parc immobilier (comprenant une quarantaine de bâtiments), elle a entrepris des travaux de rénovation de ses écoles primaires. Cela a débuté avec l'Ecole du Lignon, puis avec celle d'Aire qui vient d'être réalisée. L'Ecole des Ranches suivra. Il s'agit à chaque fois d'effectuer les travaux nécessaires pour permettre de substantielles économies d'énergie fossile. «Pour les Ranches, j'ai fixé le standard Minergie. Une étude est en cours pour en évaluer la faisabilité.» La Fondation pour le centime climatique a versé 100 000 francs pour les travaux de l'Ecole du Lignon.

Objectifs

L'objectif visé par Yvan Rochat (suite au vote ce printemps d'une motion demandant que les bâtiments communaux soient conformes au principe de la société à 2000 watts) pour

Vernier est ambitieux: 0% d'énergie non renouvelable. Pour y parvenir, il veut inscrire dans le plan pluriannuel des investissements 2009-2013 le remplacement des chaudières à mazout par d'autres installations. Un montant de 2,8 millions de francs a été inscrit.

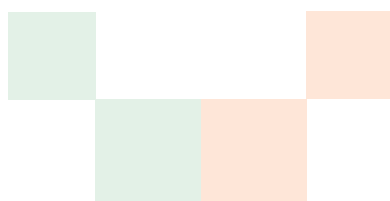
En outre, Vernier est entré dans la campagne Display qui préconise la pose d'étiquettes de consommation sur les bâtiments (A, B, C, selon le même principe que pour les appareils électroménagers). «Nous sommes en train d'établir des outils de pilotage précis et efficaces. Il va de soi qu'un bâtiment équipé d'une piscine ne pourra obtenir un A.»

La société à 2000 watts est, à la base, un projet de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Actuellement en Suisse (aux Etats-Unis, c'est deux fois plus), chaque personne a besoin d'une puissance continue de 6000 watts en moyenne (toutes formes d'énergie confondues). Cela signifie 6000 watts multipliés par 365 jours et par 24 heures, puis divisés par 1000, et l'on arrive à environ 55 000 kwh par personne et par année toutes énergies confondues. L'idée de la société à 2000 watts est de diviser ces besoins par 3.

Parmi ces 2000 watts, seuls 500 devraient provenir de sources d'énergie non renouvelables. Le reste devrait obligatoirement provenir de sources renouvelables. Vernier vise même le 100% d'énergies renouvelables.

La commune espère pouvoir aussi agir sur les constructions qui ne lui appartiennent pas. «Nous réfléchissons à une politique municipale de haute qualité environnementale compte tenu que l'habitat est responsable de 40% des rejets de CO2 en Suisse.» Et Yvan Rochat de poursuivre: «Nous sommes amenés à donner des préavis. Lorsque des chaudières sont requises, nous mettons certaines conditions. A terme, l'idée serait de nous appuyer sur un règlement communal dans lequel il sera clairement indiqué que le préavis sera positif si le bâtiment répond aux normes Minergie quand il s'agit d'une construction neuve et qu'il va utiliser de l'énergie renouvelable quand il s'agit d'une rénovation.» A noter que le futur centre Ikea répondra aux normes Minergie, de même que le bâtiment de la troisième étape du Blandonnet International Business center dans lequel la société l'Oréal va venir s'installer.

Serge Guertchakoff



Conseil municipal > séances du 7 octobre 2008

La fin du feuilleton Ikea

L'arrivée du géant suédois devrait pouvoir se faire. Retour sur une soirée municipale particulière qui devrait mettre fin à une saga longue de 9 ans.

L'ambiance est inhabituelle et un peu électrique. Devant la mairie, des membres de l'association Vernier Village distribuent des tracts aux élus. La Télévision suisse romande a dépêché un journaliste reporter d'images. La radio suisse romande aussi. Un journaliste de l'agence télégraphique suisse (ATS) est là également, ainsi que celui de la Tribune de Genève. A l'intérieur de l'hémicycle, habituellement vides, les sièges réservés aux visiteurs sont pleins. Mêmes d'an-

ciens élus du municipal ont fait le déplacement.

Prévue initialement au point 15 de l'ordre du jour, la fameuse motion "Ikea" déposée par les groupes de l'Union démocratique du centre (UDC), le Mouvement citoyens genevois (MCG) et le Parti démocrate chrétien (PDC) sera débattue ce soir. Mais devant tant de représentants des médias et suite à une demande du chef du groupe MCG Thierry Cerutti,

les élus acceptent d'en débattre plus tôt, en l'occurrence au point 11.

Promesse tenue

Avant les vacances, le maire Yvan Rochat avait promis de lever toutes les zones d'ombre autour du projet et de répondre à toutes les questions que se posaient les élus quant à la future implantation du géant suédois à La Renfile. Pari tenu. Les conseillers municipaux ont en mains un dossier de plusieurs pages contenant divers

courriers échangés entre la mairie de Vernier et l'exécutif cantonal. Toutes les réponses y figurent, mais toutes ne satisfont pas tous les élus.

Les libéraux campent sur leur position. Ils ne sont pas satisfaits des réponses apportées par le Conseil d'Etat sur la problématique de la circulation attendue. Les élus d'A gauche toute sont les associés d'un soir des libéraux. Ils ne sont pas non plus convaincus du tout. Pour eux, les nuisances auxquelles s'attend la commune sont inacceptables. Les opposants craignent une saturation de



la route de Vernier. Les Verts, eux, sont divisés. Certains écologistes semblent assurés de la bonne foi du Conseil d'Etat. L'Etat de Genève a promis de protéger les transports publics en cas d'engorgement du secteur. Le canton est ainsi d'accord d'étudier la possibilité de faire rouler les bus en site propre. Il s'est aussi engagé à procéder à un suivi environnemental après la construction du magasin.

Engagement d'Ikea

Les arguments des motionnaires vont dans le même sens. Ceux-ci rappellent à leurs collègues qu'Ikea fera en sorte de renforcer le dispositif de livraison à domicile des meubles. Les demandeurs d'emploi de Vernier seront aussi considérés lors de l'embauche. Le marchand de meubles prévoit

la création de 220 emplois. L'arrivée du géant suédois générerait de 600 000 à 800 000 francs de rentrées fiscales pour la commune.

Après quelque 45 minutes de débats, l'heure du vote. Unis, l'UDC, le PDC et le MCG n'ont pu forcer la décision qu'avec l'aide des socialistes. L'appui rose s'est ainsi révélé déterminant puisque ceux-ci détiennent treize des trente-sept sièges. Au final, 24 élus ont adopté le texte. Seuls neuf d'entre eux l'ont refusé, dont quatre libéraux. Le conseil administratif est donc invité à signer "dans les plus brefs délais" le droit de superficie.

Dans trois mois au maximum, l'Exécutif de Vernier devra avoir cédé un droit de superficie à Ikea.

Didier Tischler

Les vélos électriques ont la cote

Les élus avaient à se prononcer sur un projet de délibération municipale intitulée «Promotion des vélos à assistance électrique (VAE)». Provenant des Verts, cette DM n'aura pas provoqué de longs débats. Mais une grosse division. Dans le texte de la délibération, le conseil municipal prévoyait une somme de CHF 60'000.— découpée en deux tranches de CHF 30'000.— pour 2009 et 2010 afin que les habitants puissent bénéficier d'une aide de CHF 400.— par foyer à l'acquisition d'un VAE. En début de débat, un membre A gauche toute propose de passer cette somme à deux fois CHF 60'000.—. Il estime que le succès sera tel que de nombreux Verniolans risquent de ne pas pouvoir bénéficier de la subvention. Cet amendement sera accepté par la majorité des élus. Le principe même

de la subvention est en revanche très partagé. Au sein du groupe du Mouvement citoyens genevois, deux membres la soutiennent et deux la refusent. Les socialistes également sont inhabituellement divisés, sept d'entre eux trouvent que c'est une bonne idée, contre trois qui pensent le contraire. La droite dans son ensemble, elle, refuse d'ajouter ces CHF 120'000.— au budget. Le vote final est donc très serré. Par 15 oui (2 MCG, 3 AGT, 7 Socialistes et 3 Verts) contre... 14 non, le projet est finalement accepté. Les Verniolans intéressés pourront acquérir un VAE dès le 1^{er} janvier prochain. Il leur suffira de présenter la facture d'achat du VAE dans l'un des commerces de cycles de la commune pour bénéficier ensuite d'une subvention de CHF 400.—. D.T.

En bref

■ En remplacement du membre de l'UDC Antoine Bertschy, démissionnaire, Stéphane Valente a prêté serment. Dans la foulée, il a aussi été nommé premier vice-président du Conseil municipal.

■ Le libéral André Faggioni a également prêté serment, il remplace ainsi Frank Juliano, démissionnaire.

■ La socialiste Ruth Righenzi-Eggenberger qui avait démissionné a été remplacée par son collègue de parti Jean-Claude Jaquet.

■ Le CM a envoyé en commission des sports un crédit d'étude visant à créer des nouveaux vestiaires au stade de Vernier.

■ La commission du génie civil, elle, devra se pencher sur l'utilité ou non d'acquérir un engin porte-outils et un tracteur.

■ Les socialistes souhaitent l'organisation d'une nuit blanche à la piscine du Lignon l'été prochain. L'idée sera étudiée par la commission des sports.

■ Le même groupe souhaite également que la commune soutienne de manière plus concrète les familles à petits revenus pour leurs achats scolaires. Le sujet a été envoyé en commission sociale.

D.T.

Prochaine séance

16 décembre 2008 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch



Conseil administratif > communications

Du 20 juin 2007 au 14 octobre 2008, Monsieur Mauris, nommé par le Conseil d'Etat Administrateur délé-



gué, a rempli la fonction de troisième Conseiller administratif de notre commune.

Dans le cadre de sa mission, il a représenté et défendu les intérêts de Vernier avec rigueur et inventivité.

Chargé des finances, de la culture, du sport et de l'administration, il a non seulement géré efficacement ses services mais également su proposer au Conseil administratif de nouveaux projets tels que, dans le cadre de 2009 année internationale de l'astronomie, le sentier des étoiles et le planétarium.

Ses qualités humaines et ses compétences professionnelles, Alain-Domi-

nique Mauris les a également généreusement mises au service de ses collègues du Conseil administratif, Thierry Apothéloz et Yvan Rochat.

Le 15 octobre 2008, Monsieur Cerutti, élu Conseiller administratif le 28 septembre, a prêté serment devant le Conseil d'Etat et ainsi la mission de Monsieur Mauris a pris fin.

Aujourd'hui, le Conseil administratif in corpore remercie chaleureusement Alain-Dominique Mauris, citoyen de Bernex, pour son action exemplaire pendant 16 mois au service de notre commune, Vernier.

Suite à l'élection de Thierry Cerutti, le Conseil administratif s'est réparti les fonctions de la manière suivante :

Yvan Rochat, Maire (remplacement T. Cerutti)
Aménagement du territoire
Développement durable et mobilité, y.c. TPV
Bâtiments et Energies, y.c. locations, projets et écoles
Personnel et Mesures de Santé et de Sécurité au Travail (MSST)
Information et communication

Thierry Apothéloz, Conseiller administratif (remplacement Y. Rochat)
Action sociale & solidarités
Petite enfance; Jeunesse, emploi
Agents de sécurité municipaux (ASM)
Pompiers et protection de la population
Génie civil; Espaces verts; Voirie et cimetières
Récupération; Equipements, sans les TPV

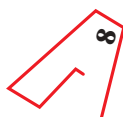
Thierry Cerutti, Conseiller administratif (remplacement T. Apothéloz)
Finances, taxe professionnelle et promotion économique
Administration, réception, informatique et téléphonie
Etat civil
Culture, Bibliothèques
Installations et activités sportives

Association des communes genevoises

Le Conseil administratif désigne Thierry Cerutti pour participer au groupe de travail sur la transformation institutionnelle de l'ACG.

Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon

Certains membres du groupe projets propose que la commune prenne en charge la réparation de l'horloge Ingendahl sise sur le mail du Lignon. Le Conseil administratif n'entend pas procéder à cette réparation mais si le contrat de quartier désire que cette horloge soit remise en fonction, il peut présenter une fiche projet pour cela.



Zoom sur...

Hedi Zayani

Conseiller municipal, membre du Mouvement Citoyens Genevois

Avez-vous une passion, un hobby ?

J'aime beaucoup le football pour l'avoir pratiqué de nombreuses années.

Quel est votre plat préféré ?

J'aime beaucoup la fondue au fromage.

Avez-vous un rêve pour Vernier ?

Que Vernier devienne la commune la plus attractive du canton, le lieu où il fait bon vivre. Qu'elle devienne si riche que ses habitants ne payent

même plus d'impôts (c'est un rêve bien entendu).

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré ?

J'aime de nombreux artistes et en particulier tous les chanteurs à texte comme Brel, Brassens, Aznavour.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

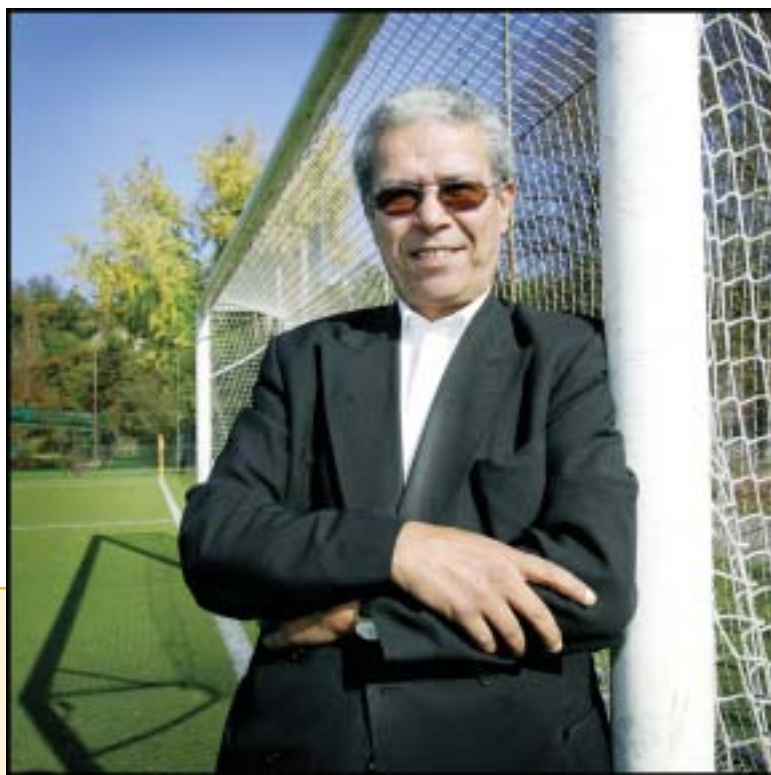
Né près d'un golf, j'ai pu profiter très tôt de jouer à ce sport formidable qui m'a permis de fréquenter les Occidentaux depuis ma plus tendre enfance,

car je faisais le caddy avec toutes ces personnalités. Mon meilleur souvenir c'est d'avoir été le caddy de Sean Connery et Jacky Stewart.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

Habib Bourguiba, l'ex-président de la Tunisie. Je le considère comme le père de sa nation. C'était un fin politicien, intelligent et visionnaire.

Propos recueillis par S.G.



© Magali Girardin

Intégrer des enfants dits différents dans un cursus ordinaire

Un projet généreux, mais ambitieux !

L'intégration dans les structures de la petite enfance d'enfants présentant un handicap physique ou mental est un sujet à la fois prédominant à Vernier, et extrêmement complexe. Les enfants handicapés ont le droit de partager des lieux communs de vie publique et d'être intégrés dans une structure ordinaire. L'enfant et sa famille sont toujours au centre des préoccupations du service de la petite enfance. La valeur prioritaire est le respect de l'autre dans toute sa différence et son originalité. Cependant les situations rencontrées dans nos institutions doivent rester exceptionnelles. La création de structures accueils spécifiques est du ressort du canton et pas des communes.

Pour l'ensemble des enfants dits différents que nous avons accueilli ces quatre dernières années, 80% ont été dépistés par le personnel travaillant dans nos institutions. Une vingtaine de cas ont été découverts dans nos structures à ouverture élargie (crèches et espaces de vie infantine) et une quinzaine de cas dans nos structures à ouverture restreinte (jardins d'enfants). Malgré la diversité des situations, 38% sont caractéristiques d'un retard du développement, 33% sont liés à un trouble du comportement, 19% correspondent à un trouble du langage et 10% proviennent de maladie neurologique.

Dans toutes les situations ont été mis en place un travail en réseau avec la famille, le service médico-pédagogique, le service de guidance infantile, ou le service éducatif itinérant et parfois même avec le pédiatre de l'enfant. Bien évidemment, une grande part du travail consiste à soutenir, écouter et pouvoir orienter au mieux les parents. Sur l'ensemble des situations rencontrées à Vernier, grâce au travail de soutien mis en place, 50% des enfants ont pu poursuivre une scolarité ordinaire. Les autres ont rejoint une structure spécialisée.

Pour huit enfants, dont l'handicap était particulièrement lourd, la commune a engagé du personnel supplémentaire. Une partie de cette charge a été absorbée par l'AIPE, association en faveur de l'intégration dans les structures de la petite enfance. En effet, la petite enfance est régie par des normes d'encadrement. Le nombre de professionnel entourant les enfants est limité et prévu pour l'accueil d'enfants ne présentant pas de déficience particulière. Nos professionnels sont des professionnels de l'enfance, mais ne sont pas des éducateurs spécialisés.

L'accueil des enfants dits différents doit se faire dans des conditions d'encadrement bénéfiques et non à son détriment. Ces enfants nécessitent un

encadrement particulier et il est très souvent difficile d'adapter la pédagogie et l'organisation de toute une classe. L'idéal est que l'enfant puisse être pris en charge par une structure spécialisée et puisse en parallèle être intégré dans nos structures pour des temps de prise en charge ciblés en fonction de la situation. Il est prouvé que plus vite un enfant est pris en charge par des spécialistes, meilleurs sont les résultats.

Un enfant autiste dépisté dans une de nos institutions a reçu un diagnostic concret par le service médico-pédagogique et il ne pouvait en aucun cas rejoindre le cursus scolaire. En attendant, une place en institution spécialisée, il a passé une année au sein de notre institution. Cette année a été difficile pour l'équipe, pour ses camarades, mais surtout pour lui. En effet, chaque transition (changement de lieux pour rejoindre la salle à manger, pour jouer dans le parc, etc.) et chaque interaction (contact avec le personnel éducatif ou les autres enfants) ont été des moments d'angoisse, qui se sont traduits par des crises fréquentes et violentes.

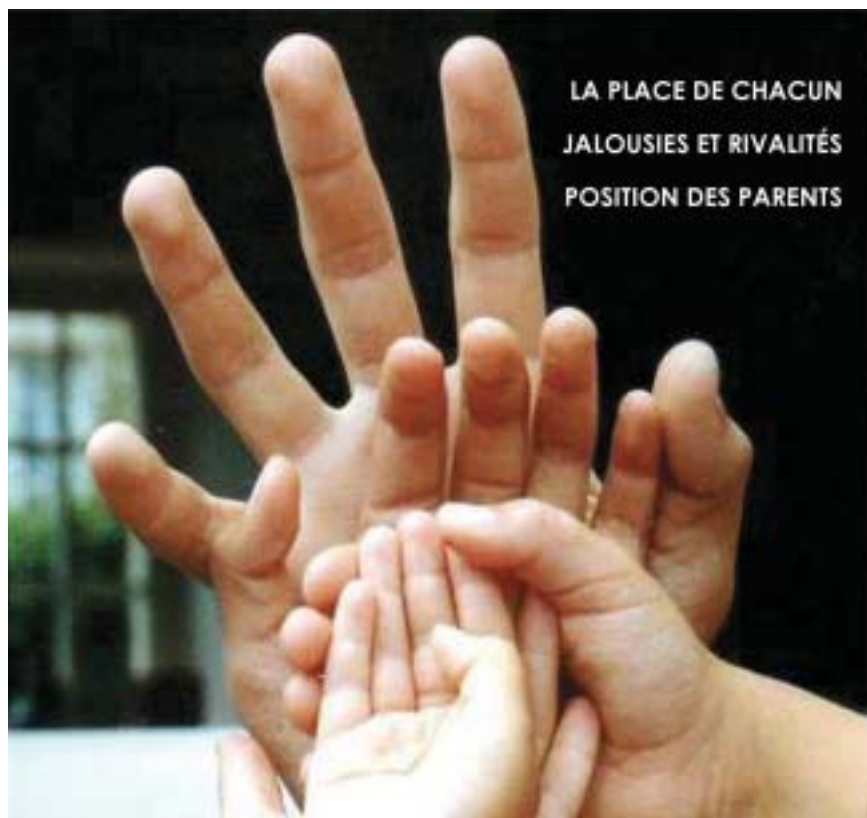
Des frustrations (pourquoi lui il peut taper et moi pas) et des incompréhensions se sont manifestées de la part des autres enfants du groupe. Certains ont modifié leur comportement

jusqu'à devenir eux-mêmes agressifs. S'ajoute pour l'équipe éducative, hormis la gestion du groupe très particulière, un sentiment d'impuissance face à la situation. L'engagement temporaire d'une personne supplémentaire, dont la tâche principale était le suivi de cet enfant, a permis de terminer l'année dans des conditions plus sereines. Ce temps de travail a également servi à l'éducatrice référente de préparer le passage dans une école spécialisée. Il est évident que la com-

mune continuera à accueillir des enfants dit différents, et qu'elle mettra tout en œuvre pour aider les familles confrontées à ces difficultés, mais, au vu de ces différents éclairages, elle ne peut se substituer au travail du canton et de ces structures spécialisées. L'action du service de la petite enfance consiste essentiellement en un travail de collaboration étroite avec ces organismes pour permettre à chaque enfant de trouver la place adaptée à sa situation.

Conférence-débat

La Fratrie



jeudi 20 novembre 2008 à 20h15 à l'aula de l'école des Ranches
soirée publique ouverte à tous, suivie d'un apéritif

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 2 décembre

Métalliques : jeudi 4 décembre

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi

PAPIER lundi, mercredi, vendredi

VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi.

Renseignements: 022 306 07 00.

Piscine du Lignon

Nous rappelons à notre clientèle que l'entrée à la piscine est **interdite** aux enfants de moins de 10 ans non accompagnés d'un adulte.

Echéance de concessions

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetières d'Aire et de Vernier - ancien et nouveau) en 1988, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2008, sont informées par la présente de leur échéance. Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à :

Administration municipale
service des cimetières

Case postale 520 - 1214 Vernier
jusqu'au 31 mars 2009.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, passé ce délai, la commune en disposera. Pour les concessions de cases Columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.



Soirée raclette et Yann Lambiel pour nos jeunes citoyens

Le 9 octobre dernier à la salle de Vernier-Place, les autorités communales ont reçu les jeunes Verniolanes et Verniolans qui atteindront leur majorité l'an prochain.

La soirée a débuté par un apéritif avant que le Maire Yvan Rochat et la Présidente du Conseil municipal Leyla Ahmari-Taleghani ne prennent la parole pour la partie officielle.

Plat convivial par excellence, une raclette a ensuite sustenté l'assemblée.

Ce sont nos conseillers, municipaux et administratif, qui se sont chargés du raclage du fromage, créant ainsi de multiples occasions de discussion avec les jeunes.

Le clou de la soirée fut sans conteste l'humoriste Yann Lambiel, dans un spectacle spécialement adapté aux jeunes présents. Des jeunes qui ne sont ensuite pas repartis les mains vides puisque la commune leur a offert



Sandrine Viglino a accompagné Yann Lambiel

un abonnement pour l'été 2009 à la piscine du Lignon ainsi que le guide «Coup de pouce pour majeur» et une brochure illustrée «institutions politiques suisses». Ils ont également reçu du Conseil d'Etat le livre «Genève Lumières».





Thierry Apothéloz, conseiller administratif accueille les jeunes



Les élus se sont occupé du raclage.



Thierry Cerutti, conseiller administratif et Stéphane Valente, conseiller municipal.



A droite, nos conseillers Alberto Perez-Yanez et Roland Moret.



Leyla Ahmari, présidente du CM et Yvan Roachat, Maire.



Quel avenir pour notre planète ?

Conférence-débat animée par **M. Claude HAEGI**

Président de la Fondation pour le développement durable des régions (FEDRE),
ancien conseiller l'Etat

Qu'est-il possible de faire au plan local pour limiter le réchauffement climatique, notamment dans les domaines de l'énergie et de la mobilité ?

Projection du film sur la conférence d'Al GORE, ancien vice-président des Etats-Unis

"Une vérité qui dérange"

Introduction par

M. Yvan ROCHAT
Maire de Vernier



Y. ROCHAT



C. HAEGI



Lundi 1^{er} décembre 2008 – 20h30

Salle des Avanchets

Bus 10, arrêt Florales, bus 52, arrêt Avanchet-Centre

Il y a un monstre sous mon lit

Peurs enfantines et livres d'images

Il y a toutes sortes de peurs: celle qui prévient et protège, celle qui fait frissonner de plaisir, celle qui nous dépasse et aussi celle qui fait grandir. Tous les enfants ressentent un jour ou l'autre la peur du noir, du loup, du monstre caché sous le lit... La plupart de ces peurs enfantines sont normales et font partie du développement

de l'enfant, le fait de les surmonter l'aide à grandir et à maîtriser son univers. Pour permettre de donner un sens à cette crainte et redonner confiance à l'enfant, les livres peuvent être d'un grand soutien. En effet, lire ensemble des histoires dans lesquelles ce thème est développé permet à l'enfant de se rendre compte

qu'il est possible d'apprivoiser et surmonter ses peurs, qu'une issue acceptable est toujours possible... Donc, chers parents, si vos enfants vous réclament des histoires qui font peur, n'hésitez pas et venez nous voir!

Vos bibliothèques communales



La commune recherche des projets pour concrétiser un don de mobilier scolaire

En juin 2006, La commune de Vernier a voté le renouvellement d'une partie de son mobilier scolaire. Simultanément, il a été décidé que l'ancien mobilier serait donné à des organismes œuvrant dans le cadre d'actions d'aide au développement ; les frais de transport jusqu'à destination étant pris en charge par la commune.

La commune de Vernier lance donc un appel aux organismes intéressés par cette action pour qu'ils lui soumettent des projets rentrant dans le cadre de cette opération.

Deux tranches sont prévues: 500 pupitres et 400 chaises courant 2009, puis environ 200 pupitres et 200 chaises en 2010.

Prière d'adresser vos offres à: Commune de Vernier, Service des bâtiments, Case postale 520, 1214 Vernier.

Pavillon de l'enfance

Dans le cadre de la procédure sélective pour le Pavillon de l'enfance, la commune de Vernier et l'Ecole Allemande de Genève présenteront au public le projet sélectionné, ainsi que ceux des candidats qui ont participé au mandat d'étude parallèle.

Cet exposition aura lieu du 24 novembre au 12 décembre 2008. Les projets seront affichés dans le hall d'entrée de l'Ecole Allemande de Genève, chemin Champ-Claude 6 à Vernier, du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.

Nous nous réjouissons de votre visite!

- *Boucherie, charcuterie du Lignon*
- *Boutique Cadeaux*
- *Brasserie du Lignon*
- *Ciné Caffé Vidéo Club*
- *Coop*
- *Cordonnerie talons clés minute*
- *Epicerie-cave à vin Churrasqueira*
- *Expansion Assurances*
- *Kebab du Lignon*
- *La Poste*
- *Restaurant Le Sporting*
- *Lignon Coiffure*
- *Migros*
- *Naville*
- *Océane Mode*
- *Pharmacie du Lignon*
- *Pressing du Lignon*
- *Re-cycles*
- *Tea-Room Allenbach*





Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER

Thierry Cerutti est élu au Conseil administratif.

Merci à vous tous!

Elu le 28 septembre au Conseil administratif, Thierry Cerutti aura une ligne de conduite très claire:

- Etre le représentant de TOUTES les Verniolanes et TOUS les Verniolans, non pas d'une petite partie d'entre eux.
- Défendre le bien de la commune, plutôt que les intérêts particuliers de certains partis.
- Continuer à être à l'écoute de tous les habitants de la commune.
- Mener une politique sans coup bas, dans le RESPECT de ses adversaires.

Les habitantes et habitants de Vernier ont enfin la parole, ils seront entendus. Une nouvelle période commence. Comme nous l'avons affirmé pendant la campagne électorale, nous serons à votre écoute pour agir.

Notre ligne restera toujours la même: Ecoute, Dialogue et Respect!

Grâce au soutien constant des Verniolanes et des Verniolans, grâce à vous, Thierry Cerutti a été brillamment élu. Nos propositions, pour le bien de Vernier, commencent déjà à s'imposer dans un esprit constructif (affaire Ikéa, centre commercial des Avanchets, augmentation des effectifs des Agents de Sécurité Municipale, etc.), ce qui est nouveau dans la commune.

Quant à certaines attaques basses et infondées, elles n'ont détruit que ceux qui les ont lancées.

Oublions ces gesticulations lamentables. Oublions-les vite!

La tâche qui nous attend tous est passionnante mais exigeante: améliorer la vie dans notre commune. Ça commence déjà à bouger dans le bon sens, à la fois avec l'arrivée de nouvelles entreprises, l'amélioration du cadre de vie et un meilleur dialogue avec les habitants de la commune. Vernier est une ville passionnante et nous vous

proposons de partager cette passion avec un enfant de la commune, le nouveau conseiller administratif.

Le Mouvement citoyens genevois (MCG) et Thierry Cerutti tiennent à remercier tous ceux, très nombreux, qui les ont soutenus, et tous ceux, encore plus nombreux, qui les suivront à l'avenir.

Toutes les habitantes et tous les habitants de la commune de Vernier doivent pouvoir participer à la vie de la commune, quel que soit le quartier où ils se trouvent. La vie harmonieuse d'une ville comme Vernier passe par la participation de tous ses Citoyennes et Citoyens: **Unis pour agir!**

Le Conseil Administratif Populaire continue: à l'écoute de Vernier

Nous allons continuer la tenue de nos séances mensuelles du Conseil Administratif Populaire, afin d'être toujours **à votre écoute pour agir**, bien que cela déplaît à un certain parti se prétendant démocrate, lequel n'a pas hésité à « trahir » son leader naturel ainsi que de lancer un tract des plus douteux en usurpant l'identité d'un parti politique, une démarche pathétique et lamentable. Si c'est cela la politique que les libéraux veulent mener à Vernier, sur fond de combinaisons foireuses d'états-majors politiques et de dénigrement gratuits, nous le disons clairement : **ON NE VEUT PAS DE ÇA POUR VERNIER !**

Prochain rendez vous avec la population de Vernier :

- Lundi 24 novembre 2008 à 19h00
à la brasserie du Lignon au Centre Commercial et
- lundi 15 décembre 2008 à 19h00
à la brasserie de Châtelaine

Venez nombreux en toute convivialité dialoguer avec Thierry CERUTTI et les membres du MCG-Vernier

Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition: mcg-vernier@bluewin.ch.

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier





Félicitations et ...

Chères habitantes et chers habitants de Vernier (et d'ailleurs),

Nous nous félicitons d'avoir enfin, à l'exécutif de notre commune, **un Conseil administratif au complet démocratiquement élu**. Nous souhaitons à MM. Apothéloz, Rochat et Cerutti d'assumer leur tâche en songeant en permanence et avant tout au bien-être et aux intérêts de la population de nos quartiers.

Remerciements

Nous adressons nos remerciements à **M. Alain-Dominique Mauris** qui pendant plus d'un an a siégé au Conseil administratif en tant que délégué du Conseil d'Etat. M. Mauris n'a en effet épargné ni son énergie ni son enthousiasme alors qu'il était au service de notre commune.

De petits gestes à notre portée pour préserver l'environnement

La population de Vernier pourra bientôt bénéficier d'une subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un kit de transformation.

Selon A Gauche Toute ! une telle mesure (proposée à l'origine par les Verts) vise à encourager les habitants à se déplacer autrement qu'à l'aide de véhicules motorisés polluants, à pédaler et à prendre de l'exercice. Pour ces raisons, nous avons demandé un doublement du nombre des éventuels bénéficiaires de subvention. Il s'agit de faire du bien à nos articulations et un petit geste pour l'environ-

nement et la mobilité douce.

Il va sans dire que, par soucis de cohérence et de respect du plan directeur communal, nos autorités doivent encore, en parallèle, développer le **réseau des pistes cyclables** sur le territoire de Vernier afin que les cyclistes puissent affronter en toute sécurité un relief parfois accidenté.

Toujours dans le but d'obtenir une réduction du trafic automobile, A Gauche Toute ! souhaite la mise en place d'un **système de covoiturage** au sein des services communaux. La commune de Vernier doit, de plus, promouvoir le covoiturage également auprès des entreprises dépendantes des grands axes routiers qui traversent nos quartiers. A l'heure actuelle, le **gaspillage** que représente un véhicule quatre places transportant le seul conducteur n'est plus acceptable. Favoriser le covoiturage signifie introduire d'avantage de **rationalité** dans nos déplacements et, par la même occasion, **rendre service** à un collègue ou une voisine.

Les conseillers municipaux d'A Gauche Toute ! au service de votre commune

Chantal Longchamp
chantal.longchamp@vernier.ch

Eric Dubath
eric.dubath@vernier.ch

Anna Conti
anna.conti@vernier.ch



La retraite flexible: une promesse à tenir

Une retraite anticipée sans réduction de rentes pour celles et ceux qui en ont besoin ? En réalisant cette promesse, l'initiative pour un âge de l'AVS flexible, soumise au peuple le 30 novembre, permettrait d'offrir un avenir digne à l'ensemble des salarié-e-s et des indépendant-e-s.

Cette initiative permet de concrétiser, enfin, la retraite à la carte. Une promesse faite à la population suisse depuis plus de 10 ans ! Entre 1998 et 2001, le peuple a montré son enthousiasme pour une retraite flexible et sociale à l'occasion de quatre scrutins sur des initiatives populaires concernant l'AVS. Or, le projet de 11^{ème} révision bis, qui prévoit le relèvement inflexible de l'âge de la retraite des femmes, reste sourd à l'appel du peuple.

Un projet réaliste...

Cette initiative est réaliste, parce qu'elle tient compte de la diversité des situations. En effet, l'espérance de vie n'augmente pas pour tout le monde de la même manière : la pénibilité de certains métiers renforce les inégalités face à la maladie, l'invalidité et la mort. Or, les bénéficiaires d'une retraite anticipée ne sont aujourd'hui ni les ouvrières et ouvriers, ni les personnes épuisées: 30% occupaient auparavant une fonction de chef. Mettons fin à ce régime de privilèges! Celles et ceux qui en ont besoin doivent avoir la possibilité de se retirer dans la dignité, sans subir une perte de rente (à concurrence d'un revenu annuel de 120'000.-). Et celles et ceux qui en ont envie doivent pouvoir travailler jusqu'à 62 ans, jusqu'à 65 ans (âge de référence) ou après, ce qui est déjà possible actuellement.

...et réalisable

Cette initiative est, en outre, facilement réalisable: elle repose sur une AVS en bonne santé financière, ce qui est

moins certain des 2^{ème} et 3^{ème} piliers, dont les placements risqués rapportent aux épargnant-e-s... les conséquences de l'actuelle crise (notamment, sous forme de baisse du taux minimal de la prévoyance professionnelle à 2% en 2009) ! Qui plus est, ce projet est au besoin finançable par une augmentation des cotisations salariales en faveur de l'AVS de l'ordre de 0,24%, soit 6 francs 50 par mois. Un coût bien modeste pour offrir à nos aîné-e-s, comme l'évoquait Gandhi, de «rester sereins au milieu de l'activité et d'être vibrants de vie au repos.»

Liliane Maury Pasquier, Conseillère aux Etats

VOTATIONS FEDERALES DU 30 NOVEMBRE

Le **Parti socialiste genevois** appelle à voter **3X OUI** et **2X NON** aux **objets fédéraux** :

OUI à un âge de la **retraite flexible** dès 62 ans

OUI à une **loi sur les stupéfiants** qui a fait ses preuves (diminution du nombre de toxicomanes, de leur mortalité et de la criminalité liée à la drogue)

OUI à une **politique raisonnable en matière de cannabis** (fin du marché noir et protection des jeunes)

NON à la **suppression du droit de recours des associations** (un droit de recours qui contribue à une protection efficace de l'environnement)

NON à l'initiative pour l'**imprescriptibilité des actes de pornographie infantile** (un projet maladroit, qui donnerait de faux espoirs aux victimes dans leur quête de justice et de réparation, car comment établir des faits 40 ans après?)

Consultez notre site Internet pour les dernières actualités, notre programme et notre agenda: www.ps-vernier.ch

Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Case postale 721

1214 Vernier

Site Internet: www.pdc-vernier.ch

IKEA

Sur la base d'une motion que le PDC a déposée, notre Conseil vient d'accorder à Ikea un droit de superficie qui devrait lui permettre de s'implanter à Vernier.

Il était temps que nous nous prononcions. Que d'encre et d'effervescence durant ces quelque 9 ans de tractations lors desquelles certains acteurs ont parfois, souvent, frôlé le vaudeville.

Le PDC a soutenu ce projet. Plus d'une centaine de millions d'investissements pour Genève, la création de 200 emplois, en priorité pour Vernier, mais également les garanties reconnues jusqu'au Tribunal fédéral, notre plus

haute instance judiciaire, nous sont apparues prépondérantes dans la balance des intérêts en présence.

Il ne s'agit pas pour autant d'un blanc seing. **Nous serons particulièrement vigilants quant au respect des engagements tant d'Ikea que du Conseil d'état en matière de suivi environnemental.**

De même, il est temps que les efforts de Vernier pour l'ensemble du canton – une fois de plus – soient reconnus et fassent l'objet de compensations afin que l'égalité entre les communes ne soit pas une pure chimère.

Immeuble de la Coop à Châtelaine

Court-circuitant un travail en commission qui aurait été bien nécessaire, le Conseil Administratif a réuni un Conseil Municipal extraordinaire pour un vote immédiat sur un seul sujet: l'exercice d'un droit de préemption, soit la priorité pour la Commune d'acquérir l'immeuble de la Coop sis 76 avenue de Châtelaine.

Le PDC a abattu un travail conséquent pour se déterminer. Il est arrivé à la conclusion que les objectifs visés, louables en soit, n'étaient pas réalisables, si ce n'est tout bonnement pas réalistes. Ce n'est certainement pas pour rien que ni l'Etat, ni la fondation de droit public, tous deux propriétaires de parcelles voisines, n'en voulaient pas. Las, ce travail a été méprisé par la majorité de gauche, aidée en cela par un groupe libéral pourtant traditionnellement réfractaire à tout investissement ! Bien qu'aucun argument sérieux n'ait été opposé à nos

objections, cet immeuble sera acquis pour la somme de CHF 890'000.--.

Comble de l'aveuglement : **personne**, ni le Conseil administratif, ni les services communaux ni le Conseil municipal ne disposait du moindre descriptif de l'état de cet immeuble ou ne l'avait même visité !!!!! Littéralement, du jamais vu !

Acheter un immeuble sans même en connaître l'état: à Vernier, la politique a ses raisons que la raison ignore. Une fois encore, pareille décision ne peut que faire date.

Yves Magnin
Conseiller municipal
Chef du groupe PDC
magnin@etude2rotisserie.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



LIBÉRAL

Les libéraux à votre service

HABITANTES ET HABITANTS DE VERNIER N'HESITEZ PAS A CONTACTER



Monique MATTENBERGER
Ch. Maisonneuve 28
1219 Châtelaïne
022.796.54.81
monique.mattenberger@vernier.ch
**Finances,
Sports,
Naturalisations**

Gilles Olivier BRON
Rue Oscar Bider 9
1220 Les Avanchets
022.796.55.69
gilles-olivier.bron@vernier.ch
**Culture,
Sociale, Jeunesse et
Petite Enfance**



Jean-Maurice REVERCHON
Ch. Du Coin-de-Terre 23
1219 Châtelaïne
022.797.29.78
jean-maurice.reverchon@vernier.ch
**Bâtiments et Energie,
Génie Civil et Equipement,
Naturalisations.**

André FAGGIONI
Rte de Peney 67C
1214 Vernier
022.784.33.63
andré.faggioni@vernier.ch
**Environnement et
Aménagement du territoire,
Sécurité**



Pierre RONGET
Rte de Montfleury 38
1214 Vernier
022.341.31.44
pierre-louis.ronget@vernier.ch

**Finances,
Environnement et
Aménagement du territoire,
Sociale, Jeunesse et Petite Enfance,
Règlement,
Bureau du Conseil municipal**

LES ELUS LIBERAUX SE TIENNENT A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ECOUTER ET VOUS DEFENDRE.

LE PARTI LIBERAL REMERCIE

- Alain-Dominique Mauris qui, durant plus d'une année, a assumé la tâche de troisième Conseiller administratif avec une compétence et un savoir-faire remarquables.
- les électrices, les électeurs et les partis, toutes sensibilités confondues, qui ont accordé leur confiance à **Pierre Ronget** lors de l'élection du 28 septembre 2008.

**JEUNES ET MOINS JEUNES, HOMMES ET FEMMES
QUI CROYEZ A UNE SOCIETE OÙ L'HOMME EST LIBRE, RESPONSABLE, SOLIDAIRE ET TOLERANT
VENEZ REJOINDRE L'ASSOCIATION LIBERALE
libéral-vernier@bluewin.ch**

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



1,5 million de sociétaires et 3 millions de clients font confiance à Raiffeisen. Nous les en remercions.

Dr. Pierin Vincenz,
président de la direction
du Groupe Raiffeisen

«Le Groupe Raiffeisen jouit d'un énorme capital confiance, car il dispose d'un modèle commercial clairement défini, reposant sur quatre solides piliers et entièrement axé sur la Suisse et ses régions.»

Ces derniers mois, plus de 75'000 nouveaux sociétaires et même plus de 100'000 nouveaux clients ont rejoint Raiffeisen. Nous tenons à les remercier de cette éloquentte marque de confiance. Qu'autant de personnes nous témoignent leur confiance, en particulier à l'heure actuelle, corrobore une fois de plus l'efficacité du modèle commercial de Raiffeisen, même en période houleuse. Une confiance pleinement justifiée, puisque cet édifice est soutenu par quatre solides piliers.

Le premier pilier: le modèle commercial de Raiffeisen, la coopérative

Par son statut juridique de coopérative, Raiffeisen donne la priorité à l'individu en tant que sociétaire et client, et non à la maximisation des profits. Les différentes Banques – 367 au total, formant un réseau de 1'155 points bancaires – sont regroupées au sein du Groupe Raiffeisen et sont solidaires les unes des autres. Les Banques Raiffeisen opèrent exclusivement sur le marché suisse.

Le deuxième pilier: une politique commerciale éprouvée

Nous misons sur la proximité locale et les contacts personnels. Ainsi, nous connaissons nos clients, le marché et, de fait, les éventuels risques. Nous avons pour principe de pratiquer une politique de crédit prudente. Le financement de biens fonciers est essentiellement réalisé par l'entremise d'une première hypothèque – et bénéficie, par là même, de solides fondations.

Le troisième pilier:

10,7 milliards de francs en fonds propres

En limitant la distribution de nos bénéfices, nous avons pu constituer un confortable «matelas financier». Raiffeisen peut ainsi puiser dans une réserve de 10,7 milliards de francs, afin de juguler une éventuelle crise au sein du Groupe. Un capital qui équivaut à un cinquième du budget de la Confédération et qui dépasse largement les réserves légales.

Le quatrième pilier: nos sociétaires

1,5 million de sociétaires Raiffeisen sont attachés aux notions de responsabilité personnelle et de cogestion. Toute personne devenant sociétaire de Raiffeisen devient également copropriétaire d'une Banque Raiffeisen et dispose d'un droit de vote afin de prendre part aux décisions définissant son orientation. Nos sociétaires savent toujours ce qu'il en est. Car nos activités, nos produits et notre modèle commercial dans son ensemble sont intelligibles et ancrés sur le plan local.

Le Groupe Raiffeisen repose ainsi sur quatre piliers qui ne vacillent pas. Les sociétaires, les clientes et les clients sont plus nombreux que jamais à avoir choisi de devenir un élément à part entière de cette solide structure. Nous autres, les 8'600 collaborateurs de Raiffeisen, mettons tout en œuvre, jour après jour, pour que Raiffeisen reste ce qu'elle est:

La banque à laquelle les gens font confiance!

Chiffres clés du Groupe Raiffeisen Stand: 30.9.2008

- 3 millions de clients
- 1,5 million de sociétaires
- 10,7 milliards de francs de fonds propres
- Argent frais au 3e trim. 2008: 3 milliards de francs
- Nouvelles hypothèques au 3e trim. 2008: 2 milliards de francs
- Total fonds de la clientèle: 99 milliards de francs
- Total hypothèques: 100 milliards de francs
- Bénéfice brut: 679 millions de francs
- 1'155 points bancaires
- 8'600 collaborateurs

Une éloquentte marque de confiance



Forte augmentation de la clientèle





Les Verts mettent Vernier en selle

C'est fait ! En 2009 et 2010 chaque foyer de Vernier pourra obtenir une subvention de 400 francs pour l'achat dans l'un des commerces de la commune d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un kit permettant l'adaptation d'un vélo classique.

Présentée par notre groupe en juin, travaillée en commission en septembre, cette proposition a été finalement approuvée par la majorité du Conseil municipal lors de la séance du 7 octobre dernier.

A l'instar de Bernex ou Meyrin, le soutien à ce type d'achat repose sur une vision claire des enjeux de mobilité. Face à l'encombrement toujours grandissant de nos routes par les véhicules individuels, les Verts estiment crucial de développer les modes de déplacement alternatifs à la voiture. A cet égard, le VAE est une solution particulièrement bien adaptée aux déplacements de type professionnels que nous sommes très nombreux à entreprendre quotidiennement entre notre commune et le centre ville.

Bien entendu tout n'est désormais pas réglé, il nous faut continuer à développer et améliorer les pistes et bandes cyclables sur le territoire communal, de même que le réseau de parcs à vélo. Les Verts attendent dès lors du Conseil administratif une politique plus volontariste dans ce domaine et espèrent que le poste de responsable de la mobilité et du développement durable proposé pour le budget 2009 permettra de poursuivre l'élan donné par le vote du 7 octobre dernier.

Châtelaine: que vive notre quartier et ses commerces de proximité !

Lors du Conseil municipal extraordinaire du 30 septembre dernier et sur proposition du Conseil administratif, les Verts, les Socialistes, A Gauche Toute et les Libéraux ont

approuvé l'achat de la parcelle de la COOP à Châtelaine.

Cette opération a pour double objectif de permettre à la commune de réaliser des logements dans le cadre du PLQ en force sur ce secteur et d'intervenir activement dans le maintien et le développement des commerces du quartier.

Face aux risques de voir la COOP fermer ses portes par manque d'espace, la commune se doit de tout faire pour que le PLQ se réalise et qu'ainsi les surfaces commerciales prévues soient effectivement construites. Les Verts ont toujours été fermement attachés au principe de proximité entre les habitations et les activités et ils ne peuvent dès lors pas imaginer la disparition d'un tel magasin qui entraînerait inmanquablement celle du bureau de poste de Maisonneuve et

plongerait le quartier dans le marasme.

Enfin, désireux de voir le cœur de Châtelaine se redynamiser autour de la bibliothèque, de la ludothèque, du projet de place de marché sur la Place Rouge, de la requalification de l'avenue de Châtelaine plus généreuse pour les piétons et les cyclistes, ainsi que du projet de halte RER, les Verts estiment que cet achat permettra de renforcer considérablement l'ensemble de ces projets et de redonner au «village de Châtelaine» la qualité de vie qu'il a connu autrefois.



Les Verts de Vernier - <http://vernier.verts.org>

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Echo des clubs d'aînés

La broche annuelle des 4 clubs

Le 10 septembre, c'est de nouveau le temps de la broche du CAD.

Nous nous retrouvons à 9 heures avec Isaac et Walti pour allumer le feu (avec les pives que nous garde fidèlement Tantine) et préparer une bonne braise. Car c'est l'équipe de Vernier comme chaque année qui se donne de la peine pour organiser cette broche. Bien avant l'heure arrivent déjà quelques dames qui viennent assurer leurs places et surtout celles des copines, c'est sacré.

C'est heure de l'apéro ! Un bon verre de vin blanc, qui va très bien avec le soleil qui illumine le ciel.

Il y a beaucoup de dames et bien peu de messieurs, ils sont veinards car les dames les chouchoutent.

Ce sont les jeunes de l'Abarc qui assurent le service avec gentillesse et diligence, c'est bien agréable.

A peine le repas terminé, ce sont les « Triolets » le petit ensemble de notre cher Gusti: accordéon, clarinette et contrebasse. Ils ont le cœur joyeux et généreux, ils mettent une ambiance du tonnerre.

Les uns dansent, d'autre chantent, mais vraiment ce sont ces trois compagnons qui entraînent chacun à partager ce moment d'amitié.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée et nous espérons nous revoir l'année prochaine.



Maguy

Eviter la solitude et l'isolement

C'est possible grâce au club de l'amitié des aînés "Les mimosas".

Je vous invite à nous rejoindre pour des après-midi récréatifs afin de partager des moments agréables en faisant diverses activités :

- Des jeux de société, famille
- Écouter de la musique de notre jeunesse
- Faire du tricot, de la broderie
- Dialoguer en toute simplicité

Le déroulement de ces après-midi

conviviaux sera le suivant :
Ils auront lieu à la cafétéria de l'immeuble pour personne âgées de la rue du Grand-Bay 16, un après-midi par semaine.

De 14h à 17h, Brigitte vous attend.
Tél. 022 797 27 10

Les jours convenus seront affichés dans l'entrée de l'immeuble.

Je me réjouis de vous rencontrer.

Brigitte

Echo de Vernier

Bonjour !

Nous avons délaissé les *Brumes de Manchester* et nous sommes descendus au soleil du sud. En effet, notre prochaine aventure théâtrale, *Dom Juan* de Molière, sera située en Espagne. L'évocation visuelle en a été confiée à notre décorateur maison, François Capt, et la mise en scène est assurée par Clairmonde Liévaux, tous deux membres de longue date de notre équipe-théâtre, et déjà complices pour plusieurs spectacles : qu'on se rappelle *Oncle Vanja* (Tchékov), *Henri IV* (Pirandello) ou *Mesure pour Mesure* (Shakespeare) !

Le spectacle aura lieu du vendredi 27 février au vendredi 20 mars 2009. Nous aurons donc le temps d'en reparler, mais d'ores et déjà, notez-le dans vos agendas !

L'équipe du Théâtre de Vernier
www.theatrevernier.ch

Le marché de Noël

de Vernier Village

aura lieu le dimanche
14 décembre de 10h à 18h
Nombreux stands d'artisanat, buvette, animation pour les enfants.
Renseignements:
tél 076 372 87 88
www.leszateliers.ch



Annonces

A votre service gratuitement.
Uniquement pour annonces sans but commercial.

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

Courrier électronique:

culture-information@vernier.ch

A vendre

■ A vendre 1 congélateur bahut MioStar de 300 l. en bon état de fonctionnement, pour cause de manque de place CHF 100.-. Tél. 022.796.57.47

■ En excellent état : Micro onde miostar CHF 70.-, Frigo haut.env. 1m40 CHF 600.-, Lave linge Novamatic (neuf) CHF 750.-, TV Sharp écran 35cm prévu pour réseau câblé CHF 60.-, trotinette électrique CHF 170.-, scooter enfant électrique (3-6 ans) CHF 70.-, camion trotteur balançoire CHF 25.-, tourniquet musical pr lit bb CHF 25.-, Piano Zimmermann CHF1'500.-, cause départ. Tél. 079 419 9012.

■ Divers articles de bébé, jouets; divers habits : Combinaison de bébé, robe de bébé, couverture sac de couchage, divers autres habits de bébé et habits d'enfants. Tél.: 079 419 9012.

A votre service

■ Jeune femme portugaise très sérieuse cherche enfant à garder chez elle aux Avanchets. Tél. 079 59 80 86 9.

■ Dame fait retouches de couture pour hommes et femmes très rapidement, au Lignon. Tél. 022 796 18 76.

Bénévernier

Le groupe de bénévoles «Bénévernier», vous y pensez, c'est près de vous et à la portée de toutes et de tous, pour votre bien et celui de tous: Venez nous rejoindre au N° 022 306 06 70! Besoin d'aide? N'hésitez pas à nous téléphoner au 022 341 30 40 le lundi après-midi de 14h à 16h ou le jeudi matin de 9h à 11h.

Quatre ans de Café croissants

Invitation aux habitants des Avanchets de 50 à 107 ans

Jeudi 27 novembre 2008

de 9h à 10h30 au centre de quartier (à l'intérieur du centre commercial)

Venez fêter avec nous les 4 ans des Café-Croissants!

Discussions et échanges autour d'un petit-déjeuner offert.

Cette rencontre a été préparée avec un groupe d'habitants des Avanchets.

Renseignements:

Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.

Troc Lignon Jouets

Vente de jouets d'occasion à la salle des fêtes du Lignon

- Réception des articles lundi 1er décembre 2008 de 14h à 20h30;
- vente mardi 2 décembre 2008 de 14h à 20h;
- remboursement mercredi 3 décembre 2008 de 14h à 15h.

Important: si vous ne connaissez pas notre système (listes, étiquettes) consultez notre site internet ou appelez nous et nous vous ferons parvenir tous les renseignements nécessaires.

Site Internet avec tous les renseignements: www.phosphorus.ch/troc
Renseignements: 022 796 59 12 ; 022 797 21 79 ; 079 277 81 19



Le Salon de Sylvia

Accueil de jour pour personnes souffrant de déficit cognitif

Notre Association a le plaisir de vous convier au

THE DANNANT DE L'ESCALADE

le vendredi 12 décembre, de 14h. à 17h.

qui aura lieu au Centre de Quartier des Avanchets, dans le centre commercial (rue du Grand-Bay 21).

Le coup d'envoi sera lancé par des classes primaires des Avanchets à 14h., avec chants et musique. Puis danses pour tous ! Nous vous attendons nombreux, l'entrée est libre; des boissons et une petite restauration vous seront proposées à petits prix.

La Carte Blanche

Garde-meubles sécurisé et bon marché à Vernier ?

Une bonne adresse :

La Carte Blanche, association sans but lucratif reconnue d'utilité publique, vous aide à la mesure du besoin.

tél. 022 734 31 30,

www.lacarteblanche.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

DÉPÔT - VENTE Atelier de retouches

Vêtements & accessoires de marques

Mesdames,
Habillez-vous chic à des prix sympas pour faire

La différence

Tél. 022 733 24 77

Ch. Moïse-Duboule 3-5
1209 Petit-Saconnex

Rejoignez L'APEVV !

Septembre 2008, nous voilà reparti pour une huitième année !

Et oui, déjà huit ans que notre association revit au sein du village. Malheureusement nous devons faire face au départ de certains de nos membres du Comité et ce, en raison notamment de la fin de la scolarité primaire de leurs propres enfants.

Pour cette huitième année d'activité, notre Comité est composé de six personnes. Toutes ont leur enfant scolarisé à l'école des Ranches. Vernier-place et Poussy ne sont plus représentées, ce que nous déplorons.

Nous saisissons donc cette occasion pour lancer un appel à tout parent susceptible d'être intéressé par notre association et par les thèmes qui s'y traitent. Nous vous invitons à venir la rejoindre et nous prêter main forte afin que nous puissions poursuivre nos efforts à faire avancer certaines dynamiques. Le tout bien entendu dans une atmosphère conviviale et chaleureuse au sein d'une équipe motivée et engagée.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, notre association est particulièrement active dans de nombreux domaines et ces derniers ne manquent pas !

Pour la sécurité

Le Pédibus: En fonction depuis six ans maintenant ! Pour information, en 2007, le Pédibus du Canada a été le plus fréquenté du canton avec 35 enfants. Il est également le plus long avec une distance de 1473 mètres. En 2008, nous avons à nouveau 2 lignes sur le village avec Poussy et le Canada.

Dossier sécurité aux abords des écoles: Une première édition a lieu en 2004 avec en conclusion une soirée à

l'aula avec la présence des autorités de notre commune. Nous avons intégré 4 classes des écoles du village pour nous aider à construire ce dossier. Nous avons utilisé le concept «1, 2, 3 soleil» ainsi qu'un questionnaire qui avait été remis aux parents. Nous allons rééditer cette expérience au cours de cette année en collaboration avec les écoles et la commune.

Les matinées TCS: Par deux fois, nous avons organisé, avec la collaboration du TCS, « les ateliers de sécurité ». Pour chaque édition, le succès fut au rendez-vous. Nous espérons pouvoir proposer une troisième édition aux enfants en 2009 ou 2010.

Activités culturelles

Sorties culturelles: Nous organisons trois à quatre fois par année des sorties culturelles avec les enfants des membres de notre association. Nous nous sommes déjà rendus à la ferme Zeller et chez les pompiers de notre commune.

Les matinées bricolages: En collaboration avec la commune de Vernier, nous organisons depuis 2007, des matinées bricolages pour tous les enfants de 4 à 10 ans résidant sur le village. Quel succès ! Chaque bricolage est complet.

Conférence: Nous essayons d'organiser une conférence par année sur des sujets bien précis (internet, violence, addictions, ...)

Festivités

Promotions: Depuis huit ans maintenant, nous animons un stand maquillage avec le parascolaire.

Escalade: Une de nos plus grandes réussites! Réunir les 700 enfants des écoles du village pour le cortège aux flambeaux à travers Vernier pour se terminer, avec parents et famille, autour d'une soupe chaude, saucis-

ses ou encore du pain/fromage.

Relation avec les autorités

Avec l'aide de quelques parents, nous avons fait parvenir aux autorités, une pétition demandant la gratuité des bus scolaires qui emmènent les enfants du village jusqu'au cycle d'orientation du Renard. La pétition a été prise en considération et les enfants qui se rendent au CO Renard, avec ses bus scolaires, n'ont plus besoin d'un abonnement «Unireso».

Vernier festival: Depuis ses débuts, nous collaborons avec la commune et les organisateurs de la manifestation pour veiller à la sécurité des enfants dans le préau de l'école des Ranches durant le Festival.

Nous vous rappelons qu'une APE sert à faire entendre la voix des parents, créer des liens, faire vivre une école autrement, résoudre certains problèmes et mieux comprendre l'école d'aujourd'hui. De plus, avec cette nouvelle année qui commence, année au combien importante pour la vie scolaire de vos enfants puisqu'elle concerne une nouvelle organisation de l'enseignement primaire, nous aurons un rôle déterminant à jouer avec **la mise en place des conseils d'établissement** au sein des écoles.

Si nos démarches ou idées vous ont convaincus et que vous n'êtes pas encore inscrits auprès de notre association, rien de plus simple. Ecrivez-nous à APEVV – case postale 404 – 1214 Vernier ou allez sur notre site (www.apevv.org) et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Pour l'APEVV:

Sébastien Ruffieux, président,
tél. 022 341 45 04



FC Aire-Le-Lignon

un club en pleine expansion



Les objectifs du club de football Aire-Le-Lignon sont multiples. Permettre l'accès à ce sport destiné à tous les âges et toutes les catégories est un réel défi. Le projet du club est d'envergure. Un soutien important est indispensable. Pour marquer les buts d'un sport qui dépasse simplement une activité sportive, il faut développer des structures qui encouragent et motivent. Une entrée dans le stade s'impose.

Fondé en 1964, le FC Aire-Le-Lignon est un club situé dans la banlieue ouvrière genevoise, à Aire, près de la cité du Lignon qui représente environ 10'000 habitants. Ses installations appartiennent à la commune de Vernier, soit plus de 32'000 habitants. Aujourd'hui, le club est composé de près de 600 membres (dont 2/3 sont des juniors) répartis en une vingtaine d'équipes.

Avant de concrétiser des objectifs pointus, les membres du comité du FC Aire-Le-Lignon ont réalisé quelques constats aussi variés les uns que les autres :

- améliorer l'image du club dans le canton,
- mieux intégrer des communautés vivant dans un quartier populaire,
- préserver des cotisations relativement faibles et des prix peu élevés

- à la buvette,
- engager des entraîneurs qualifiés pour toutes les équipes,
- développer la section féminine,
- s'ouvrir davantage à un public intéressé par le foot loisir,
- considérer le problème de voisinage avec la zone résidentielle de villas proches ou, encore,
- trouver une solution au manque de place, puisqu'il n'existe qu'un seul terrain éclairé à ce jour.

Les constats faits, le projet peut naître

Commencer par améliorer l'image du club et, surtout, proposer une approche globale tenant compte des aspects visant le sport, la santé, le social et la scolarité. Un autre point primordial, celui de permettre le sport de

loisir et d'élite sur le plan régional, sans oublier que le stade est un lieu de vie, d'intégration et de formation. Le projet "Aire 2010" résulte des valeurs intrinsèques pour chacun - sportifs, entraîneurs, familles, membres du comité - que sont : l'engagement, le travail, le respect, le plaisir, la solidarité et la fierté d'appartenance.

Quels types de catégories ?

Indépendamment de soutenir le football au masculin, le club fait une place de choix au football féminin suite aux recommandations de l'Association Cantonale Genevoise de Football (ACGF). Actuellement, le club offre une filière de formation complète pour les filles et les femmes engagées dans notre club depuis l'école de football jusqu'aux actives. Notre première





équipe vient d'accéder à la 2ème ligue et s'y trouve très bien classée. Le football féminin n'étant pas encore assez développé à Genève, la 2ème ligue et les juniors B doivent faire des déplacements dans toute la Romandie pour rencontrer d'autres équipes féminines. Les autres catégories, C, D, E et école de foot, sont intégrées dans le championnat genevois organisé par l'ACGF.

Le respect, ça change la vie

Difficile parfois de gérer un suivi scolaire, une ou des activités sportives, une vie familiale... Le FC Aïre-Le-Lignon a mis sur pied une charte, dont le slogan « le respect, ça change la vie », demande au comité, aux entraîneurs, aux joueurs et aux parents de s'engager et d'adhérer à ses principes fondamentaux.

Que doit assurer le Comité ?

- Gérer le patrimoine du club au mieux des intérêts des membres ;
- Assurer de bonnes relations avec les autorités communales, cantonales, l'ACGF, etc. et le voisinage ;
- Veiller à la mise à disposition d'entraîneurs qualifiés ;

- Procurer du matériel adéquat pour la pratique du football ;
- Former des entraîneurs ;
- Gérer les conflits qui dépasseraient leur compétence, d'où la présence indispensable d'éducateurs sportifs ;
- Statuer en cas de litige ;
- Veiller à la bonne tenue de la buvette ;
- Informer les membres de la politique poursuivie.

Quant aux entraîneurs...

Ils s'engagent, entre autres, à :

- respecter des règles d'exactitude strictes relatives à l'entraînement, aux matchs ;
- superviser le comportement, le langage, la politesse, la tenue des joueurs, voire les sanctionner si nécessaire ;
- être exemplaire vis-à-vis des joueurs, des adversaires, des arbitres et des parents et organiser régulièrement des séances avec ces derniers.

Et les joueurs ?

Ils doivent respecter l'entraîneur, le directeur technique, l'éducateur sportif, les responsables du club, les équi-

piers, les adversaires, les arbitres et les spectateurs, afin de porter dignement et fièrement les couleurs du club. Ils participent au rangement du matériel et des infrastructures mises à disposition, arrivent à l'heure, s'informent auprès de l'entraîneur du programme prévu, etc.

Les parents, un rôle primordial

Leur encouragement est nécessaire. Au travers de la charte, ils s'engagent à :

- s'assurer du programme de leur(s) enfant(s) ;
- informer l'entraîneur en cas d'absence à un match ou un entraînement ;
- prévoir un équipement adéquat et conforme ;
- respecter le travail de l'entraîneur tout en acceptant ses décisions ;
- assurer le paiement des cotisations.

Le projet « Aïre 2010 »

Un projet d'envergure dont les buts sont très diversifiés. On entre dans une vision sociale importante qui soutient tous les joueurs non seulement dans leur activité sportive favorite, mais également au quotidien dans le biotope scolaire, professionnel et culturel. Les enfants et les adolescents qui rejoignent un groupe apprennent à suivre des règles, à se discipliner, à respecter autrui et eux-mêmes. Ils jouent ensemble autour d'un même ballon. Ils sont confrontés aux notions de groupe, de partage, de complicité, de confiance, de règles et d'intégration ethnique.

Un entraîneur vient 2 fois par semaine, soit 2 fois 2 heures à 2 heures et demie, ainsi que les samedis pour coacher le match. L'idée étant également d'engager un éducateur sportif qui encadre l'entraîneur au sein des équipes et au sein du stade, qui est un lieu de convergence pour les juniors.

Chantal-Anne Jacot

L'Avenir de Châtelaine

fête ses 75 ans

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine fêtera ses ¾ de siècle en 2009. 75 ans dédiés à l'accordéon chromatique dans tous ses états, du folklore au jazz, en passant par les folklores, le contemporain, le classique...

En prémisses à cet anniversaire, 3 concerts sont déjà programmés pour la fin de l'année 2008: le **14 novembre** 2^{ème} partie de la soirée annuelle de la chorale «la Printanière» à Meyrin (20h); le **20 novembre** soirée officielle verniolane lors des Floralies de Palexpo (18h30); le **13 décembre** traditionnel Concert de Noël au Temple de Vernier (17h)

Les 3 orchestres de l'Avenir sont également en plein travail de préparation pour la soirée **annuelle** qui aura lieu le **25 avril 2009** à la salle des fêtes du

Lignon et qui aura pour thème «les Châteaux».

En dehors de ces concerts, l'école fonctionne toujours à plein rendement et compte près de 50 élèves qui préparent des auditions, concerts et examens.

Un **cours gratuit** est organisé pour les nouveaux élèves les **mercredis de 13h à 14h**, à l'école de Châtelaine.

Renseignement: Daniel Cloux, tél. 078 744 50 71

Pour l'Avenir :
Sylvie BOSSI, présidente

Renseignements sur notre école de musique

- 4 professeurs, enseignant à Vernier et Châtelaine
- Age : de 6 ans à ...99 ans !

- Types d'instruments : chromatiques, à basses standards ou barytons
- Examens annuels, auditions, concerts
- 3 orchestres de différents niveaux
- 34 leçons par année: CHF 100.- par mensualité pour des cours de 30 minutes
- Taxe d'inscription: CHF 50.-
www.accordeon-avenir.ch

INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNEE

Présidence, direction école :

Sylvie BOSSI-PAHUD

tél. 022 782 05 89

079 682 97 59

sbophd@bluewin.ch

Direction des orchestres :

Daniel CLOUX

tél. 021 825 40 09

078 744 50 71

www.baiana-split.ch

Solidarité, partage, rencontre...

Marché de Noël avec Magasin du Monde, Secours Social Palestinien, Camarada, Amnesty International, Partage et Aide.

Dimanche 30 novembre de 10h à 16h dans la salle paroissiale de St-Pie X, 2 chemin du Coin-de-Terre.

Nous vous offrons la possibilité d'offrir différemment et vous attendons à cette sympathique fête de quartier où pour vos cadeaux vous trouverez de

l'artisanat et des produits alimentaires issus du commerce équitable. Nous vous proposons également une petite restauration, malakoffs, pâtisseries «maison», «saltenias» et boissons diverses.

Le bénéfice de la buvette sera versé à AGORA (Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile) qui a pour but d'assurer un accueil et un accompagnement humain et spirituel des requérants d'asile.

A la MACAV

Du 17 novembre au
23 décembre 2008

Traditionnel marché de Noël

Rue du Village 52 -1214 Vernier

Du lundi au samedi

de 14h30 à 17h30

Renseignements 079 401 01 90



Pouvez-vous offrir un peu de votre temps?

Boutique 2000 «du déjà porté»

Le lieu où vous trouverez des vêtements, à bas prix, toutes tailles, pour dames, filles et garçons.

Dépôt et vente chaque lundi de 14h à 17h,
1er lundi du mois de 14h à 19h.
jeudi de 15h30 à 18h (vente seule)
(sauf vacances scolaires).

Au Lignon, derrière l'église de l'Epiphanie, au rez inférieur, à côté de la ludothèque.

Le Réseau-solidarité d'Aire-Le Lignon cherche des bénévoles

contribuer à faire vivre un esprit de quartier.

Si vous êtes prêt/e à rendre visite à une personne âgée, l'aider à faire des courses, l'accompagner pour une petite promenade.

Si vous vous avez plaisir à créer des rencontres et des échanges dans un esprit d'entraide.

Si vous avez envie de renforcer le groupe du Café-contact (tous les jeudis de 9h30 à 11h) ou bien l'équipe des Joyeux Dimanches (repas en commun une fois par mois) et ainsi

Alors vous êtes la personne que nous cherchons!

Vous pouvez contacter :
Nadjia Tabani, tél. 022 797 00 27
Heinz Buschbeck, tél. 022 797 49 61

Centre Médical



du Lignon

L'équipe du Centre Médical du Lignon a le plaisir de vous annoncer **l'ouverture de son centre.**

Centre Médical du Lignon

Place du Lignon 2
CH-1219 Le Lignon
T. 022 796 25 25
www.cmllignon.ch

Horaires:

Lundi-vendredi 8h-20h
Samedi 9h-17h
Consultations:
Avec ou sans rendez-vous

Les médecins du Centre Médical du Lignon:

Dr Hakan KARDES
Généraliste

Dr Sandor VISKI
Gynécologue-obstétricien

Dr Ana PESTANA
Généraliste

Dr Christophe ANTILLE
Dermatologue

Dr Phuc DUONG
Interniste

Dr Orchidea DURAKOVIC
Ophtalmologue

Dr Mélanie STAUFFER
Pédiatre

Dr Djamel BENGUETTAT
Psychiatre

Dr Jeanne MÉGEVAND
Pédiatre



GOSPEL

SPIRITUALS & GOSPEL SONGS



NEW SPIRIT (USA)

4 DÉCEMBRE 2008 • 20 H30
EGLISE ST-PIE X

Carrefour du Bouchet • Genève • bus 10, 22, 29, tram 14, 16 • Parking CC Balexert

Pré-location



balexert
[110 commerces au centre]

Stand Info

CHF 27.-/20.- (AVS, AI, étudiants, chômeurs)

CHF 10.-



Renseignements:

Commune de Vernier
service de la culture

tél. 022 306 07 80 www.vernier.ch